



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Conséquences de la fracture numérique

Question écrite n° 12570

Texte de la question

Mme Agnès Carel appelle l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargé du numérique, sur les conséquences de la fracture du numérique en France pour certains des concitoyens. Depuis plusieurs années, les démarches en ligne se sont multipliées pour faciliter l'accès aux services administratifs, la prise de rendez-vous médicaux mais aussi pour l'achat de billet ou d'abonnement de transport, pour des inscriptions à des activités. Ces services en ligne sont possibles maintenant dans tous les domaines. Si pour la majorité des Français, ces démarches, quand elles fonctionnent bien, facilitent le quotidien et représentent un gain de temps, elles sont devenues pour un certain nombre de citoyens un parcours du combattant voire une mission impossible. Par méconnaissance des usages numériques, par difficultés à se servir d'internet, par absence de matériel informatique, beaucoup trop d'entre eux se retrouvent dans l'incapacité à effectuer de simples démarches ou formalités sans l'aide de tiers, sont ainsi pénalisés et renoncent parfois à leurs droits. Cette numérisation à marche forcée a laissé sur le côté, des personnes âgées, des personnes en situation d'illectronisme ou de précarité économique et a aggravé les inégalités sociales. Aussi, elle lui demande quelles mesures sont mises en place ou pourraient être envisagées notamment en matière de moyens humains par la réouverture de guichets par exemple dans certains secteurs parfois oubliés pour compléter les dispositifs qui existent déjà mais qui semblent un peu insuffisants au regard de la population victime de la fracture numérique et permettre ainsi de réduire plus rapidement la fracture qui s'est installée entre les Français.

Données clés

Auteur : [Mme Agnès Carel](#)

Circonscription : Seine-Maritime (7^e circonscription) - Horizons et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12570

Rubrique : Numérique

Ministère interrogé : Numérique

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 octobre 2023](#), page 9634

Question retirée le : 13 février 2024 (Fin de mandat)